

La Lettre du **trésorier**

DOSSIER

L'UNION DES MARCHÉS DE CAPITAUX, UN CHEMIN LONG ET CAHOTEUX

P.11



ACTUALITÉ P.20

Réforme en cours
des fonds monétaires

ACTUALITÉ P.24

Risques bancaires et
changement climatique



ENTRETIEN P.8

Virgile dos Santos
Up

RACONTER QUARANTE-CINQ ANS D'AFTE

L'Association française des trésoriers d'entreprise (AFTE) a été fondée il y a quarante-cinq ans. *La Lettre du trésorier* se saisit de cette occasion pour remonter le temps et raconter la grande et la petite histoire d'une association qui a accompagné l'essor d'une profession qui, en 1976, émergeait à peine. Le comité des sages de l'AFTE y publiera sept tableaux, à compter de ce numéro et jusqu'à celui de novembre. Dans le premier opus (ci-dessous), on verra comment l'AFTE a rapidement gagné ses galons d'association de Place.

DES RELATIONS ÉTROITES AVEC LES ORGANISMES ET AUTORITÉS DE PLACE

Par le comité des sages

L'objectif premier de l'AFTE, créée en 1976, était d'accompagner l'apparition de la fonction de trésorier d'entreprise. Ses premiers chantiers ont été de nature plus technique que générale et politique. Mais assez rapidement, des relations se sont nouées avec les organismes régulateurs et ses prises de position constructives l'ont progressivement conduite à siéger dans des instances de Place. D'autant que l'association a toujours été la seule, dans son domaine, à parler au nom et pour le compte des entreprises industrielles et commerciales.

Ainsi, en 1984, l'AFTE est nommée membre du Conseil national du crédit ainsi qu'au Comité des usagers des services bancaires qui, *mutadis mutandis* deviendront, en 2004, les Comité consultatif du secteur financier et Comité consultatif de la réglementation bancaire et financière. Dans ces instances, les apports de l'AFTE ont surtout concerné les questions juridiques sur les moyens de paiement et sur les titres puis leur dématérialisa-

tion rendue possible par la réforme du Code civil. D'autres sujets ont été portés par l'AFTE comme les « Lignes directrices concernant les relations entre banques et entreprises » et la mobilité bancaire.

Deux ans plus tard, le troisième président de l'AFTE est nommé *in titu personae* au Conseil des marchés à terme, régulateur des opérations de dérivés effectuées sur le Matif. C'est ensuite ès qualités que l'AFTE y siègera, jusqu'en 1996.

A la création de Paris Europlace, en 1993, l'association est membre de son comité de pilotage : elle participe à de nombreux groupes de travail et attire l'attention sur les questions d'émission de dettes. Autre nomination, en 1996 cette fois, au Conseil national de la comptabilité, en reconnaissance des travaux effectués au sein de son groupe de travail sur les instruments financiers.

Suivront le Conseil national de l'euro (1998) puis le Conseil national du Sepa (2006), qui fera évoluer les moyens de paiement pour les rendre communs aux pays

de la zone euro. Et à compter de 2016, l'AFTE coprésidera le Comité national des paiements scripturaux avec la Fédération bancaire française : qui aurait imaginé une telle association au siècle précédent ?

Depuis 2003, l'association est membre de commissions consultatives de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Et, depuis 2019, la sensibilité de l'AFTE est représentée en son collège puisqu'un de nos anciens administrateurs en est devenu membre. Signe de sa crédibilité entretenue au fil des ans, l'association a également été nommée membre de plusieurs instances telles que le Comité de pilotage de l'Euro PP, la commission des Finances du Medef, l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement, le Conseil consultatif du commerce du GIE Cartes bancaires ainsi que de groupes de travail de l'Autorité des normes comptables, du Haut Comité juridique de la Place de Paris et du comité de pilotage de l'Euribor au sein de l'*European Money Markets Institute*.

DES RELATIONS AU PLUS HAUT NIVEAU

Cette présence institutionnelle s'accompagne de relations étroites et fructueuses, souvent au plus haut niveau, avec des représentants du Minefi, du Trésor, de la Banque de France, des autorités de supervision.

Ces relations cordiales se sont notamment manifestées par la présence de hauts responsables aux manifestations de l'AFTE, particulièrement aux très reconnus petits déjeuners, qui - c'était une autre époque, sans internet - ont réuni jusqu'à 700 participants.

Ainsi, sont intervenus, pour Bercy, huit ministres et cinq directeurs généraux du Trésor. En 1985, c'est à l'occasion de l'un de ces événements que Pierre Bérégovoy a annoncé la création du marché des billets de trésorerie. Il avait fallu tout le poids politique du ministre d'Etat pour surmonter la réticence des banques, alors peu favorables à la désintermédiation. En 1994, Edmond Alphandéry répondit positivement à notre demande de supprimer l'obligation de notation pour les BMTN - autre temps, autre pratique. Et en 1998, Dominique Strauss-Kahn annonça la création du régime de centrales de trésorerie que l'AFTE appelait de ses vœux depuis quinze ans. L'opposition,



à l'époque, venait de sa propre administration fiscale.

L'AFTE s'est aussi honorée de la présence d'un président de la Commission européenne et de celle d'Yves-Thibault de Silguy, commissaire européen aux Affaires monétaires, pour la première présentation en Europe du livre vert sur l'euro. Mais aussi de tous les gouverneurs de la Banque de France depuis 1984, avec une mention spéciale pour Jean-Claude Trichet, qui est intervenu à neuf reprises : celui qui allait devenir président de la Banque centrale européenne souhaitait être invité tous les ans pour « *passer ses messages* », notamment sur le franc

puis sur l'euro forts et remercier l'AFTE pour ses contributions au développement de la Place de Paris. Deux membres du directoire de la Banque centrale européenne ont, par ailleurs, effectué l'aller-retour Francfort-Paris.

Enfin, sans vouloir tous les citer, notons les interventions d'Ernest-Antoine Seillière pour le Conseil national du patronat français, et de William Rutherford, président de l'agence de notation Moody's, ou enfin de parlementaires français ou européens qui, lorsqu'ils n'étaient pas orateurs, ne boudaient pas leur plaisir d'être à la table d'honneur. ■

afte | Association Française des Trésoriers d'Entreprise

**ABONNEMENT
À LA LETTRE
DU TRÉSORIER !**

» Tarif 2021 (11 numéros) : 160€ HT
163,36€ TTC (TVA 2,10%)

A renvoyer accompagné de votre règlement à :
AFTE - 3 rue d'Édimbourg - CS40011 - 75008 Paris